

Le temple baptiste de Lens en phase de restauration

dimanche 23.08.2009, 04:43 - La Voix du Nord



Luc Maroni, pasteur de la paroisse, et Cédric Labesse, président de l'association Église baptiste de Lens, sur le parvis restauré.

| TRAVAUX |

Le temple baptiste de Lens, situé avenue Maës, est l'un des plus anciens édifices en béton armé de la ville. Pour la première fois depuis son édification, il subit une réfection de ses façades, de même que le presbytère attenant.

PAR FRÉDÉRIC CAMUS

lens@info-artois.fr PHOTOS DELPHINE PINEAU

Les temples baptistes ne sont pas légion en France. Une trentaine, tout au plus... Ils témoignent d'une spécificité religieuse et culturelle particulière.

Les églises baptistes sont une composante de la Fédération protestante. Le temple de Lens fut construit en 1904 et déclaré comme tel en 1906, juste après la séparation des Églises et de l'État, promulguée le 9 décembre 1905 à l'initiative du député Aristide Briand. « Il a été détruit en 1918, lors de la Première Guerre mondiale, raconte Luc Maroni, pasteur de la paroisse. Le deuxième temple, l'actuel, fut construit en 1925. Depuis, les rénovations n'ont

concerné que l'intérieur, notamment les peintures murales en 2006 lors du centenaire de la déclaration du temple baptiste. La charpente apparente en bois, magnifique, est restée en l'état. » L'intérieur, sobre et dépouillé, ne dispose plus de vitraux un jour, peut-être, les vitres classiques seront-elles remplacées. L'extérieur, solide il est vrai, n'avait jamais subi de restauration. Des fissures sont apparues au fil du temps, des joints étaient à refaire et le béton était devenu gris.

Pour Luc Maroni, tout ne doit pas être en rapport avec le Louvre-Lens, mais il y attache tout de même de l'importance : « Pour des raisons de sécurité et d'esthétique, les façades du temple avaient besoin d'être restaurées. D'un point de vue architectural et historique, qui plus est à trois cents mètres du futur musée, le bâtiment méritait un coup de fraîcheur. »

Comment trouver des fonds ?

Mais comment financer un tel projet, estimé à 206 000 E ? Cédric Labesse, président de l'association Église baptiste de Lens, savait qu'il ne disposerait pas de fonds publics. Il a alors contacté la délégation du Pas-de-Calais de la Fondation du patrimoine (créée en 1996 et reconnue d'utilité publique), premier organisme national privé indépendant qui promeut la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État. De ce côté-là, l'association lensoise a obtenu 20 % du montant des travaux sous forme de subvention. Pour le reste, il fallait compter sur des fonds privés, des dons et des souscriptions.

Entrepris depuis de nombreuses semaines, les travaux du temple et de son presbytère sont placés sous contrôle de l'architecte des Bâtiments de France, même s'ils n'en font pas partie. La réfection sera terminée à la fin du mois d'octobre et donnera lieu à une réception, sans doute le premier samedi de décembre.

En attendant, les fidèles, au nombre d'une bonne cinquantaine chaque semaine (et soixante-cinq sur l'année), peuvent toujours assister à l'office et se rendre compte de la qualité de la restauration du temple. •



«Septembre 2009»

- L
- M
- M
- J
- V
- S